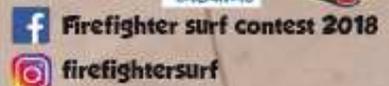
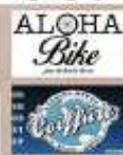




## Firefighter Surf Contest Départemental et National 4 - 5 - 6 oct 2018



# Firefighter Surf Contest National

Lacanau Océan, les 5 et 6 octobre 2018

## Le mot du Président du L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Gironde



Les sapeurs-pompiers girondins sont heureux de vous accueillir sur le spot mythique de Lacanau Océan.

Idéalement situé sur le littoral atlantique, Lacanau est un haut lieu du surf, réputé dans le monde entier.

Effort, dépassement de soit, esprit d'équipe et convivialité sont les valeurs qui seront défendues durant cette compétition.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe d'organisation qui a mis tout en œuvre pour permettre aux compétiteurs de tous niveaux de prendre un maximum de plaisir.

Je tiens également à remercier le SDIS de la Gironde, les partenaires et la commune qui nous accueille, pour leur aide précieuse.

Je suis certain que vous serez nombreux à venir sur le *beach breaks* de Lacanau pour vous confronter et prendre les meilleures séries.

Amicalement

David BRUNNER

### Lacanau Océan



Les allées de sable ont disparu, mais le charme demeure. En 1906, les premières villas apparaissaient au bord des dunes. Depuis, Lacanau Océan n'a cessé de croître et d'attirer des visiteurs, toujours plus nombreux.

Les baigneurs qui venaient à bord des « trains de plaisir » pour braver courageusement le flot des vagues, accrochés à une corde, ont cédé la place aux surfeurs, dont le spot est désormais reconnu mondialement.

Station ancrée dans son environnement, l'offre de sports nature s'est diversifiée. Les terrasses branchées ont conquis les allées, les magasins se sont multipliés. Avec 100 000 visiteurs pendant la saison estivale, Lacanau Océan n'a pas à rougir de sa place de première station balnéaire de la Gironde.

### L'hébergement

#### CAMPING À LACANAU OCÉAN

Camping Airotel de l'Océan \*\*\*\*  
Camping Les jardins du Littoral \*\*\* (Le Huga)  
Camping Yelloh! village Les Grands Pins \*\*\*\*

#### HÔTELS LACANAU

Best Western - Hôtel du Golf de Lacanau  
Hôtel L'Oyat  
Hôtel Vital Parc

Et beaucoup d'autres hébergements sur : <http://lacanauocean.com/>

## Shortboard - Longboard

Pas de catégorie d'âge

### REGLEMENT



#### Lieu

Le Firefighter Surf Contest National se déroulera à la maison de la Glisse à Lacanau Océan en Gironde.



#### Conditions de participation

Peuvent participer à la compétition tous les adhérents « majeurs » à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de leur département, à l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers et à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France en qualité de membres actifs ou de membres associés.

On entend par adhérents les membres, à jour de leur cotisation 2018, suivants :

- membres actifs :
  - les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en activité
  - les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours (PATS)
- membres associés :
  - les anciens sapeurs-pompiers

Seules les pièces d'identité suivantes sont acceptées lors des contrôles préalables à la compétition :

- Carte nationale d'identité
- Carte fédérale (FNSPF) en cours de validité
- Passeport
- Permis de conduire



#### Frais d'engagement

Les frais d'engagement s'élèvent à **10 euros** par participant.

Les inscriptions devront être transmises **avant le 15 septembre 2018**, accompagnées du chèque de règlement libellé à l'ordre de **l'UDSP 33**, à l'adresse suivante :

**M. Nicolas DELPIT**  
**12 La Cousteyre**  
**33680 LACANAU**



## Épreuves

*Les épreuves seront identiques pour les 2 catégories.*

Les participants sont convoqués le jeudi 4 octobre à 17h pour la présentation de l'épreuve (début de la compétition le lendemain à 8h30). Compte-tenu du planning serré, aucun retard des compétiteurs ne sera admis.

4 surfeurs par série

- ➔ Pas d'élimination directe au premier tour ; les deux premiers seront qualifiés directement pour le troisième tour, les deux autres passeront par le second tour qui servira de repêchage
- ➔ A partir du troisième tour, les deux premiers seront qualifiés, les deux autres éliminés et ainsi de suite jusqu'à la finale
- ➔ Les surfeurs seront jugés par des juges officiels et des sapeurs-pompiers surfeurs expérimentés



## Restauration

Des repas vous sont proposés :

MIDI ⇒ vendredi et samedi ◇ Tarif 10 €/personne

SOIR ⇒ jeudi et samedi ◇ Tarif 20 €/personne

**Le montant des repas devra être réglé par chèque, au moment de l'inscription.**



## Droit à l'image

Tout participant à la compétition autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, et ce, pour une durée illimitée.



## Contact et renseignements

Nicolas DELPIT - 06.22.61.20.73

Email : [nikodelpit@gmail.com](mailto:nikodelpit@gmail.com)

CIS Arès-Lège Cap Ferret : 05.56.60.18.56



### Certificat médical

SDIS-UDSP :

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Catégorie : .....

Date de naissance : ...../...../...../

Lieu de naissance .....

#### A remplir par le médecin

Je soussigné Docteur

.....,

certifie avoir examiné le .....

Monsieur, Madame, .....

et n'avoir constaté aucune non contre-indication à la pratique du surf en compétition.

Fait à ..... Le .....

Date, signature et cachet du médecin.



## Attestation individuelle du Président de l'UDSP

Je soussigné, .....

Président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de .....

atteste que madame, monsieur .....

est bien adhérent à l'Union Départementale, à l'Union Régionale des sapeurs- pompiers, à la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France sous le numéro d'adhérent .....

Fait à ..... le.....

Signature et cachet

Dossier disponible en téléchargement sur [www.udsp33.fr](http://www.udsp33.fr)

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Département	Tel / Mail	Catégorie		Nombre de repas			
				Longboard	Shortboard	Jeudi 04/10 soir	Vend. 05/10 midi	Sam. 06/10 midi	Sam. 06/10 soir

**Inscriptions :**

Nombre :  x 10 € =  €

**Repas :**

Jeudi 04/10 - Soir      Nombre :  x 20 € =  €

Vendredi 05/10 – Midi      Nombre :  x 10 € =  €

Samedi 06/10 - Midi      Nombre :  x 10 € =  €

Samedi 06/10 - Soir      Nombre :  x 20 € =  €

➔ **Total à régler**  €      chèque à l'ordre de l'UDSP 33

**Fiche d'inscription, certificat médical, attestation d'adhésion et règlement à retourner à :**

M. Nicolas DELPIT  
12 La Cousteyre  
33680 LACANAU

**Avant le 15 septembre 2018**